République Française

Délibération n° 2017/36
RAPPORT POUR INFORMATION - Compte-rendu des actes de gestion accomplis par Madame le Maire en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017, lui donnant délégation

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 38

Date de la convocation : 05/12/17
Compte rendu affiché : 13/12/17

Transmis en préfecture : 15/12/17
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20171211-30868-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Hidaya SAID

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Sandrine PICOT, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Saliha MERTANI, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : Mme Maite LAM.

Excusé(e)s : Mme Marie-Danielle BRUYERE, M. Christophe GIRARD, Monsieur Frédéric PASSOT.

Dépôt de pouvoir : M. Thierry VIGNAUD à Mme Michèle PICARD, M. Mustafa GUVERCIN à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Saïd ALLEG à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Nadia CHIKH à M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Loan NGUYEN à Mme Marie-Christine BURRICAND, Mme Régia ABABSA à M. Idir BOUMERTIT, M. Damien MONCHAU à M. David INGLES.

République Française

Rapport n° 36
RAPPORT POUR INFORMATION - Compte-rendu des actes de gestion accomplis par Madame le Maire en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017, lui donnant délégation

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous m'avez chargée, pour la durée de mon mandat, de l'accomplissement de divers actes de gestion municipale énumérés dans la délibération du Conseil municipal N° 15 du 26 juin 2017.

L'ensemble des décisions prises dans ce cadre sont portées sur le document joint en annexe.

J'ai l'honneur de vous en rendre compte.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 27 novembre 2017 après en avoir délibéré,

Prend acte

- de mon compte-rendu.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN

Actes de gestion accomplis par Madame le Maire
en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017
lui donnant délégation

Date de l'acte et nature de l'opération	**Nom et adresse de la partie intéressée**
31 août 2017 : Marché N° M725 pour une mission d'assistance urbaine, d'une durée d'un an reconductible deux fois : - Lot 1 – Développement urbain : Montants HT par année : . minimum : 10.000 € . maximum : 30.000 €. - Lot 2 – Développement économique et commercial : Montants HT par année : . minimum : 1.000 € . maximum : 5.000 €. - Lot 3 – Expertise patrimoniale : Montants HT par année : . minimum : 1.000 € . maximum : 5.000 €.	**Groupement DUMETIER DESIGN / INTENCITY ARCHIPAT** **137, rue Bugeaud** **69006 LYON** **Groupement AM ENVIRONNEMENT / OBJECTIF VILLE** **20, avenue du Bas Meudon** **92130 ISSY LES MOULINEAUX** **Groupement DUMETIER DESIGN / INTENCITY ARCHIPAT**
21 septembre 2017 : Marché N° M73601 concernant les travaux de remplacement des vitrages cassés et l'étanchéité des couvertines à la Médiathèque Lucie Aubrac : - Lot 1 – Etanchéité des acrotères : . Montant : 23.500 € HT. - Lot 2 – Vitrages extérieurs collés : Le montant de l'offre dépassant très largement le budget pouvant être alloué par la ville, ce lot a été déclaré sans suite pour raison d'intérêt général.	**NET ETANCHEITE** **115, rue B. Thimonnier** **69530 BRIGNAIS** –

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom et adresse de la partie intéressée
22 août 2017 : Avenant N° 1 au marché N° M-770-00 concernant les travaux de construction de murettes béton, passé pour un an, renouvelable une fois, ayant pour objet d'abroger l'article N° 6 du CCAP Garanties financières précisant qu'une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché sera constituée, porté par erreur dans ce marché. Montant initial du marché : Maximum sur deux ans : 400.000 € HT.	**CARRION AXE BTP** **Le Chapotin** **2 allée de Bourdonnes** **69970 CHAPONNAY**
19 septembre 2017 : Avenant de transfert au marché à procédure adaptée N° M-2014-060-03 concernant des prestations de formation professionnelle de sécurité pour le personnel communal, ayant pour objet de transférer ce marché dont le titulaire était le Centre de Formation à la Sécurité à la Société FPSG Formation Prévention Sécurité, nouveau titulaire à la suite de la fusion – absorption du 30 juin 2017. Montant initial du marché : 36.000 € HT.	**FPSG Formation Prévention Sécurité** **4, avenue du Docteur Schweitzer** **69330 MEYZIEU**
26 octobre 2017 : Avenant au marché à procédure adaptée N° M64700 concernant la réparation ainsi que la fourniture et la pose de clôtures et portails neufs par accord-cadre à bons de commande, passé pour une durée d'un an renouvelable une fois, ayant pour objet une augmentation de 20.000 € H.T. pour la réalisation de travaux imprévus liés à la sécurisation des enceintes des groupes scolaires. Rappel du montant initial du marché : - minimum / an : 100.000 € H.T. - maximum / an : 205.000 € H.T.	**Entreprise DE GASPARIS** **5, avenue Vivier Merle** **BP 563** **69637 VENISSIEUX Cedex**

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom et adresse de la partie intéressée
15 juin 2017 : Facture d'honoraires N° 20171955 correspondant à une consultation juridique sur l'analyse d'une déclaration préalable de division déposée par une entreprise dans le cadre de l'aménagement du Puisoz. Montant : 975 € TTC.	**SELARL LEGA-CITE** **136, cours Lafayette** **69489 LYON Cedex 03**
30 septembre 2017 : Facture d'honoraires N° 20170760 correspondant à l'instance N° 1700847-7 présentée devant le Tribunal administratif de Lyon. Montant : 1.200 € TTC.	**Société d'Avocats VEDESI** **28, rue d'Enghien** **69002 LYON**
12 octobre 2017 : Facture d'honoraires N° 20170972 correspondant aux frais de procédure suite à l'instance N° 1603943 présentée devant le Tribunal administratif de Lyon. Montant : 1.320 € TTC.	**GAIA** **Groupement d'Avocats** **Interdisciplinaires Associés** **4 bis, cité Debergue** **75012 PARIS**
30 octobre 2017 : Facture d'honoraires N° 20173341 correspondant aux frais de procédure suite à la requête N° 1603171-2 présentée devant le Tribunal administratif de Lyon demandant l'annulation du refus de déclaration préalable de travaux d'extension d'une maison d'habitation Montant : 544,01 € TTC.	**SELARL LEGA-CITE** **Avocats** **136, cours Lafayette** **69489 LYON Cedex 03**
23 octobre 2017 : Décision d'autorisation d'emprunt concernant la réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 2.500.000 €, pour le financement des dépenses d'équipement de l'exercice 2017, d'une durée de quinze ans, à périodicité trimestrielle.	**Société Générale**

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom et adresse de la partie intéressée
23 octobre 2017 : Décision d'autorisation d'emprunt concernant la réalisation d'un contrat de prêt de 1.300.000 €, pour le financement des dépenses d'équipement des exercices 2017 et 2018, d'une durée de quinze ans, à périodicité trimestrielle.	**Arkéa Banque** **Entreprises et Institutionnels**
28 septembre 2017 : Arrêté instituant une régie de recettes auprès de la Direction des Formalités Administratives, pour l'encaissement du produit des concessions dans les cimetières.	–